

RÉSULTATS DU GROUPE DASSAULT AVIATION

	2022	2021
Prises de commandes	20 954 M€ 92 Rafale <i>dont 92 Rafale Export</i> Phase 1B démonstrateur SCAF 64 Falcon	12 080 M€ 49 Rafale <i>dont 37 Rafale Export</i> <i>et 12 Rafale France</i> MCO BALZAC 51 Falcon
Chiffre d'affaires <u>ajusté</u> (*)	6 929 M€ 14 Rafale <i>dont 13 Rafale Export</i> <i>et 1 Rafale France</i> 32 Falcon	7 233 M€ 25 Rafale <i>dont 25 Rafale Export</i> 30 Falcon
Carnet de commandes <i>au 31 décembre</i>	35 008 M€ 164 Rafale <i>dont 125 Rafale Export</i> <i>et 39 Rafale France</i> 87 Falcon	20 762 M€ 86 Rafale <i>dont 46 Rafale Export</i> <i>et 40 Rafale France</i> 55 Falcon
Résultat opérationnel <u>ajusté</u> (*) <i>Marge opérationnelle ajustée</i>	572 M€ <i>8,3% du chiffre d'affaires</i>	527 M€ <i>7,3% du chiffre d'affaires</i>
Recherche et Développement	572 M€ <i>8,3% du chiffre d'affaires</i>	551 M€ <i>7,6% du chiffre d'affaires</i>
Résultat net <u>ajusté</u> (*) <i>Marge nette ajustée</i> <i>Résultat par action</i>	830 M€ <i>12,0% du chiffre d'affaires</i> 9,99 € / action	693 M€ <i>9,6% du chiffre d'affaires</i> 8,34 € / action
Trésorerie disponible <i>au 31 décembre</i>	9 529 M€	4 879 M€
Dividendes	249 M€ <i>3,00 € / action</i>	208 M€ <i>2,49 € / action</i>
Participation et intéressement y.c. forfait social de 20% <i>Effectif inscrit au 31 décembre</i>	210 M€ 12 768	139 M€ 12 371

N.B. : Dassault Aviation comptabilise l'intégralité des contrats Rafale Export (y compris les parts Thales et Safran).

Principaux agrégats en normes IFRS (cf. tableau de passage ci-après)

(*) Chiffre d'affaires consolidé	6 950 M€	7 246 M€
(*) Résultat opérationnel consolidé	591 M€	545 M€
(*) Résultat net consolidé	716 M€	605 M€

Saint-Cloud, le 9 mars 2023 - Le Conseil d'administration, réuni la veille sous la présidence de Monsieur Éric Trappier, a arrêté les comptes 2022. Les procédures d'audit ont été effectuées et le rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

« La guerre en Ukraine a marqué l'année écoulée. Tout d'abord, par les conséquences humaines qu'elle engendre depuis son déclenchement, et nous avons une pensée pour les populations affectées. C'est aussi un rappel pour les pays de l'Union Européenne que les conflits armés n'appartiennent pas qu'au passé et qu'il faut s'y préparer. À cet égard, le Président de la République, réélu en avril 2022, appelle à mettre en place une économie de guerre et la Loi de Programmation Militaire qui sera promulguée en 2023 devrait refléter cette orientation.

Au-delà de la guerre en Ukraine, l'année 2022 a été marquée par des crises successives (persistance de la pandémie de la covid 19, notamment en Asie, crises géopolitiques, pénuries de matières premières, inflation, disponibilité de l'énergie, tensions sociales). Ces crises ont déstabilisé nos fournisseurs impactant directement nos approvisionnements, nos productions et nos développements. La *supply chain*, notamment aéronautique, a beaucoup souffert en 2022, et reste en tension.

L'accentuation des enjeux environnementaux s'est parfois manifestée par une hostilité à l'aviation d'affaires (aviation « *bashing* ») alors même que le Groupe est engagé dans une politique active en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises - RSE - visant à améliorer la performance environnementale de nos activités (sobriété énergétique) et produits (écoconception, utilisation de Sustainable Aviation Fuel - SAF - pour nos Falcon) et participe activement avec ses partenaires aux initiatives de recherche visant à décarboner l'aviation.

Dans la continuité de 2021, l'année 2022 est une année historique en terme de prises de commandes, 21,0 Md€ (156 avions - 92 Rafale Export et 64 Falcon), qui nous permet d'afficher le carnet de commandes le plus important de l'histoire du Groupe : 35,0 Md€ (251 avions - 125 Rafale Export, 39 Rafale France et 87 Falcon). Le chiffre d'affaires s'est élevé à 6,9 Md€, nous avons livré 46 avions : 13 Rafale Export, 1 Rafale France et 32 Falcon. Enfin, concernant le SCAF, l'accord sur le lancement de la phase 1B du démonstrateur (étude détaillée de définition) fixe le rôle de Dassault Aviation comme maître d'œuvre architecte du New Generation Fighter (NGF). C'est une bonne nouvelle pour notre bureau d'études car cet accord préserve notre patrimoine intellectuel.

Dans le domaine militaire, l'année 2022 a été marquée par :

- le succès commercial du Rafale à l'export, avec notamment
 - l'entrée dans le carnet de commandes du contrat de 80 Rafale pour les Émirats Arabes Unis suite à la réception du premier acompte,
 - la signature de contrats pour 42 Rafale (6+36) pour l'Indonésie. Le premier acompte relatif aux 6 premiers avions a été reçu et cette commande de 6 est incluse dans les commandes de 2022. L'entrée en vigueur des 36 Rafale supplémentaires est en attente,
 - la vente à la Grèce de 6 Rafale neufs supplémentaires.

En conséquence, la prise de commandes Rafale en 2022 est de 92 avions (Émirats Arabes Unis 80, Indonésie 6, Grèce 6). Le carnet de commandes au 31 décembre 2022 compte désormais 164 Rafale neufs (125 Export, 39 France),

- la livraison de 13 Rafale aux clients exports (Grèce, Inde et Qatar),
- la reprise de la livraison de Rafale à la France, avec un appareil accepté en 2022. Cette livraison intervient après 4 ans d'interruption, à la demande de l'État pour des raisons budgétaires,
- la poursuite des travaux de développement du standard F4 du Rafale,
- pour le SCAF, dont Dassault Aviation est leader pour le démonstrateur NGF, les premières phases des travaux du démonstrateur (Phase 1A) se sont terminées en 2022. Dassault Aviation et Airbus sont parvenus à un accord, permettant la notification de la Phase 1B. Dassault Aviation est maître d'œuvre et architecte du pilier 1, le NGF, et participe (en co-traitance ou en sous-traitance) aux piliers 3, 4, 5 et 7 ainsi qu'à l'item 0 (continuation des études technico-opérationnelles avec les

militaires),

- les travaux relatifs au contrat pour l'Eurodrone ont commencé. Dassault Aviation est en particulier responsable des commandes de vol et des communications de mission, en tant que sous-traitant d'Airbus Defence & Space,
- dans le domaine des Falcon de missions, les travaux de développement sur les programmes Archange (Falcon 8X) et Albatros (Falcon 2000LXS) se poursuivent. Nos prospections se sont concrétisées par la prise de commandes de 4 Falcon 2000LXS pour l'Armée de l'Air de la République de Corée ; d'autre part l'étude d'architecture du PATMAR Futur sur base Falcon 10X a été lancée en janvier 2023 (en compétition avec Airbus),
- les contrats verticalisés conclus avec la France, « Ravel » pour les Rafale, « Balzac » pour les Mirage 2000 et « Ocean » pour les ATL2, se poursuivent avec des performances supérieures aux objectifs contractuels.

Dans le domaine civil, en 2022, 64 Falcon ont été commandés et 32 Falcon ont été livrés. Le marché de l'aviation d'affaires a été dynamique même si l'on a constaté un ralentissement en fin d'année. L'année a également été marquée par :

- la poursuite des efforts de développement des Falcon 6X et 10X :
 - le Falcon 6X continue sa campagne d'essais en vol et son processus de certification. Cet avion fera son entrée en service mi-2023. Il a été présenté à l'EBACE et au NBAA et poursuit sa montée en cadence,
 - le Falcon 10X a passé plusieurs jalons d'avancement en 2022 (industrialisation de ses premières pièces, essais voilures). Sa maquette à l'échelle a été présentée à l'EBACE et au NBAA.
- l'attribution à Dassault Falcon Service d'un contrat de Maintien en Condition Opérationnelle des Falcon du gouvernement français,
- l'extension du réseau de centres de maintenance, avec notamment les ouvertures prochaines de centres de maintenance en 2023 à Dubaï, en 2024 à Melbourne (Floride) et Kuala Lumpur ; Wilmington a arrêté son activité,
- l'engagement de la Société pour la décarbonation de ses Falcon, notamment avec :
 - la préparation de l'extension de la capacité SAF (Sustainable Aviation Fuel, ou Carburants d'Aviation Durables) des Falcon. Le Falcon 10X sera nativement compatible 100% SAF, dès son entrée en service,
 - le lancement du « plan SAF », qui prévoit un recours ambitieux aux SAF pour ses vols internes,
 - le développement d'un outil d'optimisation des plans de vol.

Le carnet de commandes au 31 décembre 2022 compte 87 Falcon neufs contre 55 à fin 2021.

Dans un marché de l'emploi en tension, le Groupe a recruté plus de 1 500 personnes en 2022 et continue de féminiser son effectif. Cet effort de recrutement, s'appuie notamment sur un modèle social attractif qui, fidèle aux idéaux de Marcel et Serge Dassault, porte le partage de la valeur au cœur de son ADN (participation et intéressement, prime de partage de la valeur).

Dans la continuité de l'année écoulée, les objectifs 2023 seront :

- sécuriser la *supply chain*,
- Rafale : exécuter les contrats en vigueur et poursuivre les prospections,
- obtenir la commande d'une Tranche 5 France pour 42 avions,

- développements militaires : poursuivre les développements en cours et préparer les standards futurs,
- soutien et disponibilité de nos avions militaires : continuer à tenir nos engagements et être au plus près des opérationnels et de leurs besoins,
- Falcon : obtenir la certification et assurer l'entrée en service du Falcon 6X, poursuivre le développement du Falcon 10X et maintenir l'effort commercial,
- soutien et disponibilité de nos avions civils : améliorer le réseau mondial Falcon,
- transition énergétique : poursuivre nos actions visant à réduire notre impact environnemental,
- *Make in India* : poursuivre la montée en puissance des activités transférées en Inde,
- SCAF / NGF : lancer la phase 1B du démonstrateur et préparer la phase 2 (vol).

La prévision pour 2023 est de livrer 15 Rafale et 35 Falcon. Le chiffre d'affaires sera en baisse par rapport à celui de 2022. »

Éric TRAPPIER, Président-Directeur Général de Dassault Aviation.

1. PRISES DE COMMANDES

Les **prises de commandes 2022** sont de **20 954 millions d'euros** contre 12 080 millions d'euros en 2021. La part des prises de commandes à l'**Export** est de **90%**.

Leur évolution est la suivante, **en millions d'euros** :

	2022	2021	2020
Défense	17 510	9 165	1 546
<i>Défense Export</i>	<i>15 657</i>	<i>6 173</i>	<i>224</i>
<i>Défense France</i>	<i>1 853</i>	<i>2 992</i>	<i>1 322</i>
Falcon	3 444	2 915	1 917
Total prises de commandes	20 954	12 080	3 463
% Export	90%	74%	41%

Les prises de commandes sont constituées intégralement de commandes fermes.

Programmes Défense

Les **prises de commandes Défense 2022** s'élèvent à **17 510 millions d'euros** contre 9 165 millions d'euros en 2021.

La **part Défense Export** s'élève à **15 657 millions d'euros** en 2022 contre 6 173 millions d'euros en 2021. Ce montant historique s'explique par les 92 Rafale commandés en 2022 : 80 Rafale pour les Émirats Arabes Unis, 6 pour la Grèce et 6 pour l'Indonésie. En 2021, nous avons enregistré les commandes pour l'Égypte de 30 Rafale + 1 avion supplémentaire qui complétaient la commande initiale de 2015, pour la Grèce de 6 Rafale neufs et 12 Rafale d'occasion (rachetés auprès de l'Armée de l'Air et de l'Espace française) et pour la Croatie, un contrat de soutien suite à son acquisition de 12 Rafale d'occasion directement auprès de la France.

La **part Défense France** s'établit à **1 853 millions d'euros** en 2022 contre 2 992 millions d'euros en 2021. Nous avons notamment enregistré la commande liée à la phase 1B du démonstrateur du SCAF. En 2021, il avait été enregistré notamment la commande de 12 Rafale et le contrat « Balzac » de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des Mirage 2000 (hors moteurs) pour 14 ans.

Programmes Falcon

En 2022, **64 commandes de Falcon** (nettes d'avions russes annulés) ont été enregistrées, contre 51 en 2021. Les prises de commandes représentent **3 444 millions d'euros** contre 2 915 millions d'euros en 2021. Cette augmentation des commandes a été portée par le dynamisme du marché des avions d'affaires.

2. CHIFFRE D'AFFAIRES AJUSTÉ

Le chiffre d'affaires 2022 est de **6 929 millions d'euros** contre 7 233 millions d'euros en 2021. La part du chiffre d'affaires à l'**Export** est de **82%**.

L'évolution du chiffre d'affaires est la suivante, en **millions d'euros** :

	2022	2021	2020
Défense	4 825	5 281	3 263
<i>Défense Export</i>	3 616	4 549	2 699
<i>Défense France</i>	1 209	732	564
Falcon	2 104	1 952	2 226
Total chiffre d'affaires ajusté	6 929	7 233	5 489
% Export	82%	89%	89%

Programmes Défense

14 Rafale (13 Export et 1 France) ont été livrés en 2022, pour une prévision de 13 livraisons. 25 Rafale Export avaient été livrés en 2021.

Le **chiffre d'affaires Défense** 2022 s'élève à **4 825 millions d'euros** contre 5 281 millions d'euros en 2021.

La **part Défense Export** s'élève à **3 616 millions d'euros** contre 4 549 millions d'euros en 2021. Cette diminution s'explique notamment par la livraison de 13 Rafale Export alors qu'en 2021, 25 Rafale Export avaient été livrés.

La **part Défense France** s'élève à **1 209 millions d'euros** contre 732 millions d'euros en 2021. Le chiffre d'affaires Défense France 2022 comprend notamment la livraison d'un Rafale après 4 années d'interruption, à la demande de l'État pour des raisons budgétaires, la rénovation mi-vie des Mirage 2000D, les prestations de MCO (Rafale au titre du contrat Ravel, Mirage 2000 au titre du contrat Balzac, et ATL2 au titre du contrat Ocean) et le soutien des autres avions en service.

Programmes Falcon

32 Falcon ont été livrés en 2022, pour une prévision de 35, contre 30 livraisons en 2021.

Le **chiffre d'affaires Falcon** 2022 s'élève à **2 104 millions d'euros** contre 1 952 millions d'euros en 2021. Cette augmentation s'explique notamment par le nombre de Falcon livrés (32 vs. 30).

Le « book-to-bill ratio » Groupe (prises de commandes / chiffre d'affaires) est de 3,02 pour l'année 2022.

3. CARNET DE COMMANDES

Le **carnet de commandes consolidé** au 31 décembre 2022 (établi en conformité avec la norme IFRS 15) est de **35 008 millions d'euros** contre 20 762 millions d'euros au 31 décembre 2021. Le niveau du carnet de commandes a évolué comme suit :

Au 31 décembre	2022	2021	2020
Défense	30 318	17 633	13 748
<i>Défense Export</i>	<i>21 915</i>	9 874	8 249
<i>Défense France</i>	<i>8 403</i>	7 759	5 499
Falcon	4 690	3 129	2 147
Total carnet de commandes	35 008	20 762	15 895
% Export	72%	58%	59%

Le carnet de commandes au 31 décembre 2022 est composé comme suit :

- **Défense Export : 21 915 millions d'euros** contre 9 874 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ce montant comprend principalement 125 Rafale neufs et 6 Rafale d'occasion en 2022 contre 46 Rafale neufs et 6 Rafale d'occasion au 31 décembre 2021,
- **Défense France : 8 403 millions d'euros** contre 7 759 millions d'euros au 31 décembre 2021. Ce montant comprend en particulier 39 Rafale (vs. 40 à fin décembre 2021), les contrats de MCO Rafale (Ravel), Mirage 2000 (Balzac), ATL2 (Ocean), le standard F4 du Rafale et la commande de la phase 1B du démonstrateur du SCAF.
- **Falcon** (y compris les avions de missions Albatros et Archange) : **4 690 millions d'euros** vs 3 129 millions d'euros au 31 décembre 2021. Il comprend notamment 87 Falcon contre 55 à fin décembre 2021.

Le carnet de commandes fait l'objet d'informations complémentaires à la note 25 de l'annexe des comptes consolidés.

4. RÉSULTATS AJUSTÉS

Résultat opérationnel ajusté

Le **résultat opérationnel ajusté** 2022 est de **572 millions d'euros** contre 527 millions d'euros en 2021.

Les frais de recherche et développement s'établissent à 572 millions d'euros en 2022 et représentent 8,3% du chiffre d'affaires contre 551 millions d'euros et 7,6% du chiffre d'affaires en 2021. Ces montants traduisent l'effort de recherche et développement autofinancés portant notamment sur les programmes Falcon 6X et Falcon 10X.

La marge opérationnelle ajustée s'établit à **8,3%** contre 7,3% en 2021, en hausse malgré l'augmentation des frais de recherche et développement, grâce à la bonne qualité d'exécution des contrats.

Le taux de couverture de change est de **1,19 \$/€** en 2022 comme en 2021.

Résultat financier ajusté

Le **résultat financier ajusté 2022** est de **11 millions d'euros** contre -26 millions d'euros en 2021. Si la composante de financement comptabilisée au titre des contrats militaires long terme continue d'impacter défavorablement le résultat financier, les produits financiers générés par les placements souscrits par le Groupe, dans un contexte de forte augmentation de la trésorerie et d'évolution favorable des taux d'intérêt, viennent contribuer à la nette amélioration du résultat financier.

Résultat net ajusté

Le **résultat net ajusté 2022** est de **830 millions d'euros** contre 693 millions d'euros en 2021, en hausse de 20%. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 386 millions d'euros contre 336 millions d'euros en 2021.

La **marge nette ajustée** s'établit ainsi à **12,0%** en 2022 contre 9,6% en 2021. Cette hausse s'explique par la hausse du résultat opérationnel, du résultat financier et de l'apport des sociétés mises en équivalence.

Le résultat net ajusté par action 2022 s'établit à **9,99 €** contre 8,34 € en 2021.

5. RÉSULTATS CONSOLIDÉS 2022 (EN DONNÉES IFRS)

Résultat opérationnel consolidé (IFRS)

Le **résultat opérationnel consolidé 2022** est de **591 millions d'euros** contre 545 millions d'euros en 2021.

Les frais de recherche et développement s'établissent à 572 millions d'euros en 2022 et représentent 8,2% du chiffre d'affaires consolidé (6 950 millions d'euros) contre 551 millions d'euros et 7,6% du chiffre d'affaires consolidé en 2021. Ces montants traduisent l'effort de recherche et développement autofinancés portant notamment sur les programmes Falcon 6X et Falcon 10X.

La **marge opérationnelle consolidée** s'établit à **8,5%** contre 7,5% en 2021, en hausse malgré l'augmentation des frais de recherche et développement, grâce à la bonne qualité d'exécution des contrats.

Résultat financier consolidé (IFRS)

Le **résultat financier consolidé 2022** est de **-12 millions d'euros** contre -69 millions d'euros en 2021. Si la composante de financement comptabilisée au titre des contrats militaires long terme continue d'impacter défavorablement le résultat financier, les produits financiers générés par les placements souscrits par le Groupe, dans un contexte de forte augmentation de la trésorerie et d'évolution favorable des taux d'intérêt, viennent contribuer à la nette amélioration du résultat financier. L'amélioration du résultat financier s'explique également par un impact négatif moins important de la variation de la valeur de marché des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS.

Résultat net consolidé (IFRS)

Le **résultat net consolidé 2022** est de 716 millions d'euros contre 605 millions d'euros en 2021. La contribution de Thales dans le résultat net du Groupe est de 275 millions d'euros contre 266 millions d'euros en 2021.

La **marge nette consolidée** s'établit ainsi à **10,3%** en 2022 contre 8,4% en 2021. Cette hausse s'explique par la hausse du résultat opérationnel, du résultat financier et de l'apport des sociétés mises en équivalence.

Le résultat net consolidé par action 2022 s'établit à **8,62 €** contre 7,28 € en 2021.

6. TRÉSORERIE DISPONIBLE

Le Groupe utilise un indicateur propre appelé « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants : trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers courants et les dettes financières, à l'exception des dettes de location. Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (cf. note 9 des comptes consolidés au 31 décembre 2022).

La trésorerie disponible du Groupe s'élève à 9 529 millions d'euros, en hausse de 4 650 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021. Cette hausse s'explique essentiellement par les acomptes reçus sur la période avec notamment la réception d'acomptes des contrats Export (dont Émirats Arabes Unis) et la bonne tenue de l'activité commerciale Falcon. Le Besoin en Fonds de Roulement au 31 décembre 2022 dégage une ressource de 5 672 millions d'euros : les acomptes perçus au titre des contrats long terme, Défense Export notamment, vont financer l'exécution de ces derniers sur les prochaines années.

7. BILAN (EN DONNÉES IFRS)

Le total des capitaux propres s'établit à 6 006 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 5 300 millions d'euros au 31 décembre 2021, les résultats de la période expliquant l'essentiel de cette hausse.

Les emprunts et dettes financières s'établissent à 234 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 226 millions d'euros au 31 décembre 2021. Les emprunts et dettes financières comprennent la participation des salariés placée en compte courant bloqué pour 98 millions d'euros et les dettes de location pour 136 millions d'euros.

Les stocks et en-cours ont augmenté pour s'établir à 3 922 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre 3 480 millions d'euros au 31 décembre 2021. La hausse de 442 millions d'euros des stocks et en-cours est principalement liée à l'exécution des contrats Défense et à la montée en puissance du Falcon 6X.

Les avances et acomptes reçus sur commandes nets des avances et acomptes versés augmentent de 5 020 millions d'euros au 31 décembre 2022 en raison notamment de la réception d'acomptes des contrats Export (dont Émirats Arabes Unis) et de la bonne tenue de l'activité commerciale Falcon.

La valeur de marché des instruments financiers dérivés s'établit à -88 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre -81 millions d'euros au 31 décembre 2021. La variation du cours du dollar US entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 (1,067 \$/€ au 31/12/2022 contre 1,133 \$/€ au 31/12/2021) a été compensée par une amélioration du taux moyen de notre portefeuille de couverture de change.

8. PARTAGE DE LA VALEUR

Le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des actionnaires la distribution, en 2023, d'un dividende de **3,00 €/action** correspondant à un montant de **249 millions d'euros**, soit un payout de 30%. Le montant total du dividende est calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital social au 31 décembre 2022 diminué des actions annulées au titre de la réduction de capital décidée par le Conseil d'administration.

Au titre de 2022, le Groupe a versé **4 millions d'euros** de prime de partage de la valeur et versera **210 millions d'euros** de participation et intéressement (y compris forfait social de 20%) alors même que l'application de la formule légale aurait conduit à un versement de 38 millions d'euros (y compris forfait social).

Les dividendes par action au titre des cinq dernières années sont rappelés dans la note 32 de l'annexe des comptes annuels de la Société Mère.

Cet avis financier peut contenir des déclarations de nature prospective qui constituent des objectifs et ne sauraient être considérées comme des prévisions de résultat ou de tout autre indicateur de performance. Les résultats effectifs peuvent différer sensiblement des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, tels que notamment décrits dans le rapport de gestion de la Société.

CONTACTS :

Communication institutionnelle

Stéphane Fort - Tél. : +33 (0)1 47 11 86 90 - stephane.fort@dassault-aviation.com

Mathieu Durand - Tél. : +33 (0)1 47 11 85 88 - mathieu.durand@dassault-aviation.com

Communication financière

Nicolas Blandin - Tél. : +33 (0)1 47 11 40 27 - nicolas.blandin@dassault-aviation.com

ANNEXE

DÉFINITION DES INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

Pour refléter les performances économiques réelles du Groupe et permettre leur suivi et leur comparabilité, le Groupe présente un compte de résultat ajusté :

- du résultat de change associé à l'exercice des instruments de couverture non éligibles à la comptabilité de couverture au sens des normes IFRS. Ce résultat, présenté en résultat financier dans les comptes consolidés, est reclassé en chiffre d'affaires et donc en résultat opérationnel au sein du compte de résultat ajusté,
- de la valorisation des instruments dérivés de change non éligibles à la comptabilité de couverture, en neutralisant la variation de juste valeur de ces instruments (le Groupe considérant que le résultat de couverture ne doit impacter le résultat que lors de l'échéance des flux commerciaux), à l'exception des dérivés affectés à la couverture des positions bilancielle dont la variation de juste valeur est présentée en résultat opérationnel,
- de l'amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (regroupements d'entreprises), dit « PPA » (*Purchase Price Allocation*),
- des ajustements pratiqués par Thales dans sa communication financière.

Le Groupe présente également l'indicateur « trésorerie disponible » qui reflète le montant des liquidités totales dont dispose le Groupe, déduction faite des dettes financières. Il reprend les postes du bilan suivants :

- trésorerie et équivalents de trésorerie,
- autres actifs financiers courants,
- dettes financières, à l'exception des dettes de location.

Le calcul de cet indicateur est détaillé au sein des états financiers consolidés (cf. note 9).

Il est rappelé que seuls les états financiers consolidés font l'objet d'un audit des Commissaires aux Comptes. Les données financières ajustées font l'objet de travaux de vérification au titre de la lecture d'ensemble des informations données dans le rapport annuel.

IMPACT DES AJUSTEMENTS

L'incidence en 2022 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2022	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2022
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	6 949 916	-14 459	-6 618			6 928 839
Résultat opérationnel	591 403	-14 459	-7 771	3 142		572 315
Résultat financier	-11 557	14 459	8 280			11 182
Résultat des sociétés mises en équivalence	282 349			3 128	108 023	393 500
Impôts sur les résultats	-145 970		-131	-652		-146 753
Résultat net	716 225		378	5 618	108 023	830 244
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>716 225</i>		<i>378</i>	<i>5 618</i>	<i>108 023</i>	<i>830 244</i>
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	8,62					9,99

L'incidence en 2021 des ajustements sur les agrégats du compte de résultat est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Compte de résultat consolidé 2021	Dérivés de change		PPA	Ajustements pratiqués par Thales	Compte de résultat ajusté 2021
		Résultat de change	Variation de juste valeur			
Chiffre d'affaires	7 246 197	-13 005	-686			7 232 506
Résultat opérationnel	545 069	-13 005	-8 655	3 349		526 758
Résultat financier	-68 512	13 005	29 604			-25 903
Résultat des sociétés mises en équivalence	271 611			3 003	67 102	341 716
Impôts sur les résultats	-142 776		-5 614	-735		-149 125
Résultat net	605 392	0	15 335	5 617	67 102	693 446
<i>Résultat net part du Groupe</i>	<i>605 392</i>	<i>0</i>	<i>15 335</i>	<i>5 617</i>	<i>67 102</i>	<i>693 446</i>
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	7,28					8,34